

LA GRANDE RELEVE

des hommes par la science

mensuel de réflexion socio-économique fondé en 1934 par Jacques Duboin

Les libéraux continuent de ravager le Royaume-Uni. Jean-Pierre MON les qualifie d'irré récupérables, et Henri MULLER analyse un essai qui tente de maquiller leurs méfaits.

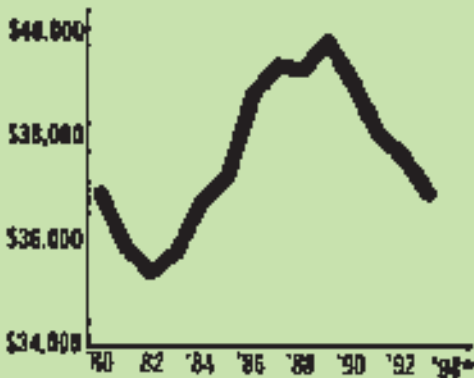
Giscard a passé son été à mettre au point une recette infallible pour venir à bout du chômage... André PRIME et un de nos lecteurs lui répondent.

D'où vient l'argent ? s'interroge Djémil KESSOUS.

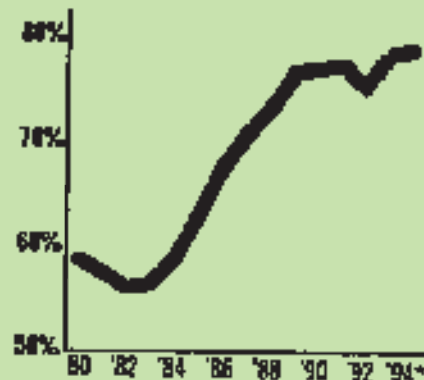
DROLE DE BOOM AUX ÉTATS-UNIS !!!

Vous trouverez également dans ce numéro :
notre bloc-notes
et l'annonce
des rencontres de la
démocratie locale,
la tribune
de nos lecteurs,
et un résumé
de nos propositions.

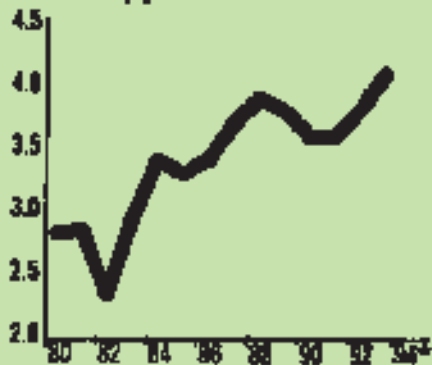
Revenu familial moyen
en dollars 1983



Dettes de consommation en %
du revenu personnel disponible

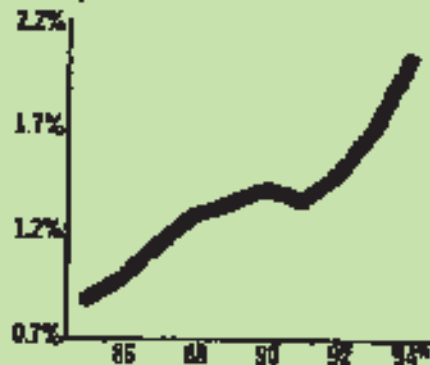


Moyenne hebdomadaire des
heures supplémentaires



(*) jusqu'à fin juin 94

Pourcentage d'emplois
temporaires en % de
l'emploi total



d'après Time du 24-10-94

voir ci-dessous l'article "irré récupérables", p.3

Directrice de la publication :
Marie-Louise DUBOIN

Rédacteur en chef :
Jean-Pierre MON

Diffusion et relations extérieures :
André PRIME et Djémil KESSOUS

Illustrations intérieures :
Anne-Laure WITSCHGER

*
*Rédacteurs (tous bénévoles) :
les abonnés qui le souhaitent.
Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture
et ne sont pas renvoyés.*

*
Impression : R. PERNEL
Commission paritaire N° 57434.
Diffusé par les N.M.P.P.

TARIF DES ABONNEMENTS ANNUELS

France.....130 FF
Abonnement d'essai (6 mois) 70 FF
Abonnement de soutien (2 n°)..... 200 FF
Abonnement de propagande : 5 n°mensuels 250 FF
10 n°mensuels 350 FF
Europe..... 175 FF
(Par avion, nous consulter)

Règlements :

par CCP : " La Grande Relève ", n° 13 402.39 M Paris,
par mandat ou par chèque bancaire à l'ordre de :
LA GRANDE RELEVÉ
B.P. 108, 78110 LE VESINET.

*Ce journal survit grâce à la souscription permanente
"POUR QUE VIVE LA GRANDE RELEVÉ"
qui nous permet aussi d'assurer le service du journal
à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas les moyens
de payer leur abonnement aux tarifs indiqués.*

**La presse classique ne propose rien
pour en sortir,
offrez donc à vos amis
un abonnement à La Grande Relève !**

**TÉLÉPHONE : de 15 à 18 heures,
les mardi et jeudi, (16) 1 30 71 58 04**

♦ *Pour faire réfléchir autour de vous :*

KOU, L'AHURI ou la misère dans l'abondance

un livre plein d'humour, écrit par Jacques DUBOIN en 1935, dans un style caustique, et qui dénonce (déjà) le conservatisme des économistes classiques (65 F, franco).

L'ÉCONOMIE LIBÉRÉE

par Marie-Louise DUBOIN, résumant et actualisant (en décembre 1985) les thèses distributistes.
Un outil de travail efficace, facile à lire, court et avec de nombreux graphiques (22 F, franco).
Une petite brochure à diffuser largement.

♦ *Pour votre réflexion personnelle :*

LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000

livre du même auteur. Se lit comme un roman pour faire comprendre les mécanismes de l'économie actuelle et ceux d'une économie alternative. L'économie distributive vécue dans ses détails (Edition Syros, 85 F, franco).

♦ *Pour animer une discussion :*

UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN

par André PRIME, reproduisant le texte d'une conférence, dans le style de la conversation (20 F, franco).

♦ *Pour avoir un résumé rapide de nos thèses :*

L'ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE ET LES TRANSITIONS

numéro hors série (Janvier 1992, 25 F franco), pour prendre rapidement connaissance de nos propositions.

♦ *Enfin une bande dessinée :*

« ET SI ON CHANGEAIT ? »

redessinée par Jacques VIGNES-ELIE (35 F, franco).

Tous ces documents peuvent être commandés au journal.

*Envoyer la commande accompagnée du chèque correspondant à
La Grande Relève, BP 108, 78110 Le Vésinet, CCP N° 13 402.39 M Paris.*

**Ces deux pages de résumé sont disponibles sous forme d'un tract,
au prix d'un franc l'un, plus les frais d'envoi.**

La traduction de ce tract en espéranto est également disponible, dans les mêmes conditions.

Irrécupérables !

On pouvait lire dans une même page de la rubrique *Economie du Monde* du 20 juillet dernier les deux titres suivants : "Selon une étude de l'OCDE, l'économie britannique a retrouvé une compétitivité durable" et un peu plus bas : "La pauvreté s'accroît au Royaume-Uni". On apprenait ainsi dans ce dernier article que « la pauvreté en Grande-Bretagne touche un enfant sur trois, tandis que le fossé s'accroît entre les ménages les plus pauvres et les plus riches (10% de ménages les plus défavorisés ont vu leur revenu net décliner de 17% alors que 10% des ménages les plus riches ont connu un accroissement de leurs revenus de 62%)... En 1992, 13,9 millions de Britanniques vivaient en-dessous du seuil de pauvreté... Ils étaient 5 millions dans ce cas en 1979 ».

Le lendemain, le même journal publiait sur plusieurs colonnes un article intitulé "L'échec d'un pays riche" qui confirmait avec forces détails l'étendue du désastre social britannique. Ce qui n'empêche pas les ministres de se montrer très satisfaits : « Aucun gouvernement depuis la guerre n'a produit un pareil climat économique, alliant croissance robuste, productivité en hausse et inflation en baisse » déclarait le Chancelier de l'Échiquier à la Chambre des Communes le 18 juillet. C'est qu'à part le service national de santé, les Conservateurs ont pratiquement démantelé tout le système de protection sociale mis laborieusement en place depuis la fin de la guerre, notamment en dérèglementant le travail et l'emploi, en supprimant le salaire minimum, en encadrant très strictement l'aide aux chômeurs de longue durée ou en supprimant celle accordée aux jeunes de seize

à dix huit ans. « Aujourd'hui, il n'est plus question de protéger les travailleurs contre le risque de la pauvreté, mais de réduire les aides et de les soumettre à des conditions plus strictes pour empêcher les chômeurs de "s'enliser" dans leur situation et d'être pris dans "le piège de la pauvreté" ». On retrouve là les théories classiques des "libéraux" pour "libérer l'emploi" et réduire ainsi le chômage. Un exemple que certains voudraient nous voir suivre en France. Le malheur c'est que, comme le montre à l'évidence l'exemple du Royaume-Uni, même quand le chômage recule (si tant est qu'il recule vraiment, car nombreux sont ceux qui ont renoncé à se déclarer chômeurs, notamment les femmes), la pauvreté continue d'augmenter. « Pis, les pauvres ne sont plus toujours chômeurs : on constate aujourd'hui en Angleterre et aux Etats-Unis que l'emploi ne suffit pas à assurer un niveau de vie décent. » C'est ainsi qu'un article intitulé "Retour au sommet, et ça fait mal", publié dans le N° 43 du 24 octobre 1994 de *Time*, un hebdomadaire qu'on ne peut pourtant pas soupçonner de gauchisme, nous explique que le boom économique que connaissent actuellement les Etats-Unis est loin de profiter à tout le monde et montre, entre autres choses, que ce n'est ni IBM, ni General Motors qui créent des emplois mais Manpower, « compagnie qui vous offre un travail pour une semaine, sans que vous sachiez ce que vous allez faire lundi prochain. » Comme le dit A. Sinai, directeur du service économique d'une grande société d'investissement : « nous créons cette année 278.000 emplois par mois mais on peut vraiment s'interroger sur la nature de ces emplois » qui, outre les emplois temporaires, sont des

emplois de service très mal payés. Tant et si bien que la forte reprise américaine se traduit finalement par une baisse de pouvoir d'achat pour le plus grand nombre d'américains moyens (voir les courbes données en couverture.)

D'autre part, l'enquête qu'ont menée Sophie Gherardi et Guy Herzlich, les auteurs de l'article sur la pauvreté au Royaume-Uni mentionné plus haut, les conduit à s'interroger sur la validité des critères économiques usuels : « Peut-on dire qu'une économie développée va bien quand le quart de la population est pauvre ?... On a pris l'habitude de raisonner sur des "indicateurs conjoncturels" qui rendent compte de l'évolution — d'un mois sur l'autre, d'un trimestre sur l'autre, au maximum d'une année sur l'autre — de certaines grandeurs : produit intérieur brut, production industrielle, consommation, taux d'inflation, chômage, solde budgétaire, solde commercial, balance des paiements, dette publique, ... Même si des pans entiers de la population sont aux prises avec une détresse multiforme — chômage de longue durée, exclusion, délinquance, problèmes de logement, d'éducation, de santé — cela n'apparaît pas dans l'analyse économique. D'où d'étranges déformations du jugement ».

Après nous avoir fait remarquer que ce phénomène d'extension de la pauvreté n'est pas l'apanage de la Grande-Bretagne, qui, dans les années 1900, était la première puissance économique mondiale... avec 25 ou 30% de pauvres (!), les deux journalistes estiment que « le développement, aujourd'hui, doit nécessairement inclure l'accès de la très grande majorité des citoyens aux bénéfices de la prospérité ». Et ils concluent : « Quand on voit se

dégrader les critères de bien-être que les Nations unies rassemblent dans leur "Rapport sur le développement humain 1994", on s'interroge sur les options des pays riches. S'efforcer d'assurer chaque année un sort meilleur au plus grand nombre, est-ce désormais une ambition réservée aux pays pauvres ? »

C'est peut-être simplement cela qu'il faut donner comme objectifs à l'Union Européenne.

Mais, sans doute faut-il pour y parvenir en faire sortir la Grande-Bretagne ou lui imposer d'adopter sans exceptions tous les critères sociaux en vigueur sur le Continent. Pourquoi ne pas prendre au mot les conservateurs qui se déchaînaient contre l'Europe lors de leur dernier congrès à Bornemouth ? On a pu notamment y entendre l'ancien Chancelier de l'Échiquier, N. Lamont, déclarer : « on a récemment dit que l'option de quitter la Communauté était impensable. Je pense qu'une telle attitude est simpliste. » Un grand nombre de congressistes ont applaudi à l'idée de quitter une Europe qui « n'a pas rapporté le moindre avantage à notre pays. » Le pire a sans doute été l'ancien président du parti, Lord Tebbit, qui soutenu par Jimmy Goldsmith, député européen de la liste de Philippe de Villiers (tiens, tiens !) s'est moqué de « ces pays

de l'Europe continentale dont l'attachement à la démocratie est récent et sujet à caution. » Propos de congrès, certes mais qui ne dénotent pas moins un état d'esprit bien répandu outre-Manche. Le plus étonnant est que les Anglais aient continué à voter régulièrement pour les conservateurs. Il faut dire à leur décharge qu'ils ont été maintenus par leur presse dans l'idée que « les mécanismes du marché étaient les plus forts ¹ » et que, par conséquent, les gouvernements n'avaient aucune responsabilité économique. En fait, malgré la grande richesse de leur pays, les Anglais sont depuis toujours habitués à l'idée de la pauvreté : c'est dans leur culture ! En 1886, déjà, un tiers environ des familles londonniennes ne disposaient pas du revenu en dessous duquel on ne peut vivre décemment ; en 1901, une enquête montrait que les habitants de York étaient 28% à ne pas atteindre ce seuil. Cette proportion était jugée représentative de la situation des villes anglaises à cette époque. Au début de la guerre 14-18, le service militaire n'étant pas obligatoire en Grande-Bretagne, on a fait appel à des volontaires. On constata alors que le recrutement se faisait surtout parmi les "élites", car les catégories les plus pauvres de la société étaient dans un état sanitaire précaire qui les rendait

inaptes à faire des combattants : « les conditions de vie sordides dans les villes et la malnutrition plaçaient de nombreux ouvriers en dessous du niveau, pourtant modeste, des aptitudes physiques requises pour effectuer en 1914-18 le service militaire. Les maladies chroniques sauvèrent la vie à des milliers d'ouvriers de l'industrie, qui se trouvèrent réformés immédiatement ou qui ne furent recrutés que tardivement après l'introduction de la conscription, et furent alors placés à des postes non combattants². » On pourra lire aussi ce qu'écrivait G. Orwell dans "The Road to Wigan Pier" sur la misère des chômeurs au milieu des années trente.

Aujourd'hui, rien n'a changé dans le Royaume-Uni : l'inégalité dans la répartition des richesses et de la consommation persiste.

Les sujets de sa très gracieuse Majesté pourraient, bien sûr, voter pour les Travailleurs lors des prochaines élections. Mais est-ce que ça changera quelque chose quand on sait que le nouveau chef du parti Travailleur, Tony Blair, est un "socialiste-chrétien", qui n'envisage pas de revenir sur les principales réformes des années Thatcher à tel point que le propriétaire de Mark and Spencer et d'autres grands patrons britanniques envisagent de financer sa prochaine campagne, comme ils le faisaient jusqu'ici pour les Conservateurs. Pas étonnant donc que certains membres de la gauche du Labour assurent que Tony Blair sera « le leader le plus à droite » que les Travailleurs aient jamais eu.

Alors pour la grande majorité des Anglais, it's hopeless !

JEAN-PIERRE MON

1. Ça me rappelle qu'il y a quelques jours à peine, G. Longuet, qui se croyait encore ministre, déclarait péremptoirement sur France Inter à propos de la privatisation de Renault que « le marché a toujours raison contre n'importe quel fonctionnaire... »

2. Jay Winter, *The Great War and the British People*, éd. Macmillan, 1986)

La misère

La société duale (interne aux pays riches et entre Nord et Sud) ne cesse de s'étendre engendrant dans le monde une misère toujours plus grande. A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, créée en 1987 par le Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, on a pu avoir confirmation de l'ampleur de cette misère par les chiffres. Pour la France :

3.360.000 chômeurs
+ 800.000 RMIstes (environ 2.500 F par mois)
+ 650.000 CES

soit 4.810.000 personnes en état de pauvreté ou d'exclusion.

Mais il faut extrapoler : avec les personnes à charge, cela fait 12 à 13 millions de Français dépendant d'un salaire "de misère". Presque le quart de la population.

Ajoutons enfin que 12 millions de salariés sur 24 ont moins de 8.000 F/mois (souvent beaucoup moins), cela porte le nombre de "mal lotis" à près de la moitié de la population.

A part cela, nous sommes une **démocratie** (gouvernement du peuple par le peuple) **riche** !

Le Père Wresinski disait : « **La misère ne se soulage pas, elle se détruit... Là où les hommes sont condamnés à la misère, les droits de l'homme sont violés**. »

A.PRIME



propos d'actualité :

André Prime revient ce mois-ci sur la trouvaille de VGE, à laquelle *le Figaro* a accordé beaucoup d'audience et dont nous avons déjà brièvement parlé dans notre précédent numéro :

Le plein emploi de Giscard

Les 19, 20 et 21 septembre, *le Figaro* a publié, à raison d'une pleine page par jour, les réflexions et propositions de Giscard d'Estaing sur le chômage, sous le titre : «*Pour un retour au plein emploi* ». Est-ce pour qu'on ne doute pas du sérieux de ses études que l'auteur précise, étant donné le «*désarroi des esprits*» (sic) : «*Aussi me suis-je dit que j'allais consacrer les semaines d'été à tenter une investigation d'ensemble sur ce problème* ».

Tout d'abord, qu'entend Giscard par plein emploi en 1994 : «*Quelle sorte de plein emploi devons-nous rechercher ? Celui où toute personne désireuse de travailler trouve, dans un délai relativement court, un emploi correspondant à ses aptitudes personnelles et professionnelles... Dans le cas de la France, on peut estimer que le niveau correspondant au concept actuel de plein emploi doit être de l'ordre de 5 à 6 % de la population active, c'est-à-dire représenter entre 1,3 et 1,6 million de personnes à la recherche d'un emploi* ».

Donc ce qu'il faut, c'est faire en sorte que les 2 millions de chômeurs restant retrouvent un emploi pour que le problème de chômage soit résolu.

Giscard consacre le début de son étude à des rappels ou considérations générales :

— il condamne la réduction du temps de travail : «*J'ai été stupéfait... (qu'on suggère), pour sortir du chômage de diminuer notre effort de travail*».

— il rappelle l'extraordinaire abondance des études qui lui sont consacrées : «*5.000 livres, brochures ou articles de fond au cours des dernières années*».

— la population souhaitant travailler augmente d'environ 1 % par an (soit 200 à 250.000 personnes) du

fait de la démographie, de l'immigration, des femmes qui décident de prendre ou reprendre du travail. Ce qui, ipso facto, se traduit par la nécessité d'augmenter d'autant les créations d'emplois... ou par une augmentation des chômeurs. En France, en 20 ans, la population en âge de travailler s'est accrue de près de 3 millions de personnes.

— le poids du chômage de longue durée : 40 % des chômeurs en France, 10 % aux États-Unis.

— forte création d'emplois aux États-Unis : sur la base 100 en 1960, le niveau atteint 185 aux États-Unis contre 110 en Europe.

Giscard reconnaît cependant que c'est au prix d'une baisse moyenne de 1 % des salaires par an.

* * *

Giscard aborde ensuite le problème de fond en différenciant le chômage structurel du chômage conjoncturel. «*La partie structurelle du chômage est tout simplement celle qui ne disparaît pas en cas de reprise de l'activité économique. Pour la France, on peut évaluer aujourd'hui entre 9 et 10 % de la population active le chômage structurel, soit environ 2,3 millions de personnes, et le chômage conjoncturel entre 2,5 et 3 %, c'est-à-dire entre 600.000 et 760.000 chômeurs.*

Le meilleur résultat que l'on puisse attendre de la reprise économique serait, en faisant disparaître le chômage conjoncturel, de ramener au bout de plusieurs semestres d'une croissance continue le nombre des chômeurs au voisinage de deux millions et demi de personnes».

Giscard examine les mesures qui peuvent améliorer l'emploi et propose celles qui doivent permettre d'arriver au plein emploi (selon lui, nous l'avons vu, 1,3 à 1,6 millions de personnes à la recherche d'un emploi, des chômeurs provisoires en quelque sorte).

1. Pour améliorer l'emploi :

Giscard reprend essentiellement les études de l'OCDE sur l'emploi de mai 94 et le libre blanc de la Commission de Bruxelles de décembre 93, qui propose la création en Europe de 15 millions d'emplois d'ici l'an 2000. En gros, ce sont les idées qu'on trouve depuis des années dans les discours des politiques, les écrits des experts et autres économistes distingués.

— taux de croissance élevé, 3 % environ, sans inflation,

— hausse des salaires durablement inférieure aux gains de productivité.

— réduction des charges salariales assises sur les salaires,

— éducation, formation,

— réforme des allocations chômage «*pour qu'elles ne jouent par contre le désir d'emploi*». Jolie formule, mais suivez mon regard : cap sur l'Angleterre où les allocations chômage sont devenues catastrophiques,

— emplois de proximité, travail à mi-temps,

— soutien aux PMI là où réside un «*immense gisement d'espoir*» (sic).

Pour finir, Giscard emprunte au rapport de l'OCDE : «*La capacité insuffisante d'adaptation de nos économies au changement est la cause centrale du chômage*».

Tudieu, que voilà une pensée collective géniale ! «*Mais ces propositions ne suffisent pas pour récupérer 20 ans de retard* » conclut Giscard. «*Elles me laissent un arrière-goût de frustration* ».

D'où la suite...

2. Pour un retour au plein emploi :

Giscard s'étonne : «*Il me paraît extraordinaire qu'on cherche, sans le trouver, le remède à un problème aussi visible, aussi massif que le chômage, alors qu'on sait trouver*

des solutions aux grands déséquilibres monétaires ou budgétaires¹ : on répète les mêmes certitudes, on affirme des conclusions presque évidentes, sans réussir à découvrir l'élément qui permettrait d'aborder sous un angle nouveau l'ensemble du dispositif du chômage. Or, je crois que cet élément existe, dans le cas de la France ».

Sous entendu : et cet élément, moi Giscard, ayant réfléchi tout l'été, je l'ai trouvé : effacer la zone d'exclusion d'emplois que nous avons, depuis les années 70, créée, puis laissée progressivement s'étendre. Giscard avance les chiffres qu'il a souvent repris depuis dans d'autres média : SMIC 6.010 F + charges patronales = 8.413 F (le salarié touche lui, ses propres charges déduites, 4.750 F) Cette situation explique le "mur de l'emploi".

D'où le théorème giscardien : « Un employeur n'a intérêt à embaucher un travailleur payé au SMIC que si la valeur de son travail atteint le SMIC + 40 %. Toute personne dont la valeur du travail qu'elle fournit représente, par exemple, 7.000 ou 8.000 F par mois, n'a aucune chance raisonnable d'être embauchée, puisque le coût de son travail pour l'employeur ne pourra jamais être inférieur à 8.413 F par mois. Or c'est précisément dans cette zone d'offre de travail que se trouve un plus grand nombre de demandeurs d'emplois, c'est-à-dire les travailleurs peu qualifiés, beaucoup de femmes et les jeunes à la recherche d'un premier emploi ».

Selon Giscard, de ce constat découle une zone d'emplois non viables de 1,5 à 2 millions de personnes. Et il ajoute : « Le deuxième effet pervers de cette situation est qu'elle pousse à une recherche excessive de productivité, au niveau des emplois peu qualifiés, recherche qui est destructrice d'emploi ».

La solution, sans toucher au SMIC : « La manière pratique de le réaliser par une mesure simple et générale, est de remplacer le taux des charges patronales sur les salaires bruts inférieurs à un certain niveau par un taux inférieur. Je sug-

gère deux tranches : une tranche à 10 % constituant une baisse de 30 points des charges, et une tranche à 20 %, entraînant une baisse de 20 points de ces mêmes charges... En fixant la première tranche à 10 %, on ouvrirait à l'emploi les trois quarts de la zone actuelle d'exclusion d'emploi ».

La réduction des charges à 10 % s'appliquerait aux salaires inférieurs à 7.000, celle à 20 % entre 7.000 et 7.500 F. Au delà, maintien des charges actuelles. Coût de ces mesures estimé par Giscard : 80 milliards de francs environ, représentant les cotisations perdues.

LE FINANCEMENT

1. Les économies

sur l'assurance-chômage.

Giscard s'engage : « L'étude à laquelle je me suis livré indique que la réforme serait financée à hauteur de plus de 50 % par les économies qu'elle entraîne. C'est que toutes les réductions de dépenses de l'assurance-chômage devront être affectées par priorité à réduire parallèlement les cotisations des salariés et des employeurs ».

2. L'augmentation provisoire de la TVA

pour les 40 milliards manquants. Giscard insiste sur le fait que cela n'a rien à voir avec la TVA sociale, permanente, proposée par certains. La TVA Giscard diminuerait au fur et à mesure de la résorption du chômage jusqu'à son niveau plein emploi (5 à 6 % de la population active) entraînant une réduction proportionnelle des allocations chômage.

Et pour qu'on ne crie pas à nouveau "cadeau aux entreprises", Giscard s'évertue à démontrer que ce qu'il propose est un "cadeau à l'emploi".

* * *

Tenons nous là, depuis le 21 septembre, la panacée pour éradiquer le chômage (en fait résorber 2 millions de chômeurs "structurels") ?

La classe politique et économique ne semble pas avoir été sensible à ce tremblement de terre, apanage de la pensée giscardienne (« J'y ai

consacré les semaines de cet été » répète l'auteur au moment de conclure).

Pourquoi les entreprises embaucheraient-elles, même à des coûts moindres, si elles n'en ont pas l'utilité ? Sauf à licencier pour embaucher moins cher.

L'analyse de Giscard nous semble totalement théorique et relever du vœu pieux ; à moins que ce ne soit un clin d'œil aux entreprises. Après les 80 milliards de cadeaux qu'elles ont reçus en 1993 afin de faciliter l'embauche (!!! elles ont... débouché 350.000 personnes), elles pourraient se saisir de ce nouveau cadeau en laissant croire que l'embauche suivra, puisque Giscard le dit. Si elle ne suit pas, le patronat répétera que l'emploi ne se décrète pas, comme n'a cessé de le dire M. Périgot, quand on lui rappelait les 80 milliards reçus en 1993.

Quoiqu'en pense Giscard que la proposition a stupéfait, seul le partage du temps de travail—formule plus exacte que réduction du temps de travail—peut permettre de résoudre le problème structurel du chômage ; avec, puisque nous sommes en économie de marché, transfert des charges négatives du chômage (rappel : 400 milliards = 130.000 F par chômeur) en charges actives : seules les entreprises embauchant proportionnellement à la réduction du temps de travail bénéficieraient de ces aides compensatoires. Et cette solution — simple transfert — ne coûterait pas un centime supplémentaire au contribuable. De plus, la situation économique générale se trouverait améliorée du fait de l'augmentation du pouvoir d'acheter ainsi créé.

Bien entendu, nous, distributistes, nous souhaiterions passer carrément à une économie distributive, car nous avons la prétention, face à la micro-pensée de nos politiques et économistes, d'avoir en poche la macro-pensée, celle de Jacques Duboin.

Ah si nous avions eu droit à seulement une page dans le *Figaro* !

ANDRÉ PRIME

— — — —

1. C'est Giscard qui le dit.



réflexions

Après tant d'écrits de J. Duboin, tant et tant d'articles dans notre journal sur l'argent, base d'économie capitaliste et moyens de tant de dérives actuelles, Djémil Kessous s'interroge, lui aussi :

D'où vient l'argent ?

Bien qu'ils soient en dissension sur de nombreux points, les économistes des différentes écoles s'accordent généralement sur le triple rôle de la monnaie : **mesure et réserve de valeur, et instrument d'échange.**

Cependant, bien souvent, l'on a tendance à oublier une quatrième fonction, **capitale**, que la monnaie remplit de plus en plus intensément ; elle est le véhicule d'une considérable **redistribution** des richesses de la société. Par l'intermédiaire d'une multitude d'institutions diverses qui l'aspirent et la refoulent : l'État, les caisses de retraite ou d'allocations familiales, la famille, l'aide publique, la charité privée, les assurances (sociales, mutuelles ou privées), le jeu... par le biais de tous ces organes, de toutes ces *interfaces* donc, l'argent, comme le sang, circule à travers le grand corps social. Mais la circulation de ce fluide impalpable est bien peu de choses comparée aux énormes transferts des richesses matérielles et immatérielles qu'elle symbolise.

Cette approche originale nous permet d'aborder, sous un jour nouveau un problème qui tracasse les économistes depuis des lustres : *d'où vient l'argent ?* Car, a priori, il ne provient pas de toutes les institutions, précitées qui, à première vue, ne font que **redistribuer** une chose qui existe déjà. La question *d'où vient l'argent ?* hante de nombreux économistes. On la retrouve notamment chez Marx, comme une obsession, dans le livre II (jamais achevé) du *Capital*. D'où vient donc ce fluide qui circule de manière diffuse à travers l'ensemble des organes vitaux de toute société moderne et jusqu'à ses cellules les plus élémentaires ? Ce n'est peut-

être pas un hasard que *Le Capital*, la *symphonie inachevée* de Marx, laisse cette question en suspens. Et bien que les recherches aient sensiblement progressé depuis la fin du XIXe, le problème n'a toujours pas reçu de réponse catégorique, l'énigme subsiste.

Cependant, avant de savoir d'où provient l'argent et quel rôle concret il remplit, il convient peut-être de savoir *ce qu'il est en réalité*. Qu'est-ce que l'argent ? L'argent, selon les définitions les plus modernes, est une **dette**, un I.O.U. (*I owe you : je vous dois*) dans l'entendement anglo-saxon, ou encore une traite, mais une traite bien particulière sur laquelle, comme le notait Georg Simmel dans sa *Philosophie de l'argent* (1900), *le nom du tiré est absent*. Cette définition fondamentale étant donnée, elle ne supprime pas pour autant la pierre d'achoppement sur laquelle butent les économistes : qui crée l'argent ?

En fait, le problème est complexe ; pour déterminer l'origine de l'argent, il convient de bien faire la distinction entre la substance profonde de cette dette et son expression matérielle, bref, entre **l'essence** et **l'apparence**. Nous allons examiner successivement ces deux notions en commençant par la plus superficielle.

1. L'argent, au premier abord, possède une **apparence**, un aspect extérieur qui est, soit une pièce, soit un billet ou encore une simple écriture. Nous savons parfaitement qui fabrique ce signe. En France, par exemple, c'est le Trésor public qui a le privilège de la frappe des monnaies métalliques, c'est la Banque de France qui détient le monopole de l'émission des billets et enfin ce sont les différentes agences bancaires réparties sur tout le territoire

qui créent la monnaie scripturale par les jeux d'écriture.

2. Sous ce *voile*, l'argent a une **essence** profonde qui est, nous l'avons vu, une *reconnaissance de dette* et, par-delà celle-ci, de la *valeur* l'essence intime de l'argent, c'est la *valeur* et plus exactement la valeur marchande, ou encore, la valeur d'échange. Pour que je me reconnaisse endetté vis-à-vis d'un tiers, il faut que ce dernier m'ait fourni une chose, un bien ou un service, qui représente une certaine *valeur* pour moi, en *échange* de laquelle je lui remets cette autre valeur qui est la monnaie. Les produits s'échangent contre des produits, comme l'affirmait J-B Say, mais par la médiation ultime de l'argent.

Chacun sait qu'il y a parfois une sensible différence entre l'apparence d'une chose et sa substance profonde ; il y a *toujours*, cependant, un certain lien entre ces deux composantes : toutes les institutions financières précédemment évoquées, les banques ou le trésor public, savent pertinemment qu'elles ne peuvent créer des signes monétaires au-delà d'une certaine quantité qui est en rapport étroit avec la valeur intrinsèque de la richesse produite ; dans le cas contraire, un rappel à l'ordre sévère se manifeste : la banqueroute ou la dévaluation (les deux choses, à l'échelle nationale, n'étant pas exclusives l'une de l'autre). Se demander *d'où vient l'argent*, non plus dans son apparence, car, à ce point de vue, son origine est parfaitement établie, mais dans sa substance intime, revient, par conséquent, à déterminer qui crée la valeur marchande. Et ici nous butons sur une nouvelle difficulté qui est cette *notion de valeur* autour

de laquelle des générations d'économistes n'ont cessé de controvertiser. Il est bien entendu que c'est une forme bien précise de la valeur qui nous intéresse ici : un individu qui, chez lui, fabrique une chaise ou encore cultive du blé et des légumes pour sa subsistance personnelle, crée une certaine valeur, laquelle ne reçoit aucune expression monétaire. Ce qui nous intéresse, c'est la valeur créée dans une nation donnée (et même dans le monde entier comme nous allons bientôt le voir) qui trouve une correspondance monétaire.

Nous savons déjà qu'à l'origine de cette valeur, il y a le *travail*. Aucune valeur, aucune richesse, naturelle ou sociale, ne peut être produite ni consommée sans travail. Cette belle pomme rouge qui me fait envie, dont je ressens le besoin, n'a pu croître et mûrir que grâce au travail inconscient de la nature et au travail conscient de l'agriculteur ; je ne pourrai en jouir, *réaliser sa valeur d'usage* selon l'expression consacrée, que grâce à un certain travail : celui de tout le réseau de ceux qui la mettront à ma disposition (agriculteurs, transporteurs, marchands de 4 saisons, etc.) ou encore grâce à mon activité personnelle qui consistera à aller la cueillir, et toujours, en dernier ressort, grâce au travail de mes mâchoires qui la mastiqueront. Même l'air ne peut voir réaliser sa valeur d'usage que par un certain travail : celui, inconscient, de la respiration... on a rien sans rien...

Le problème que nous avons à résoudre est donc de déterminer quel type de travail - et plus généralement d'activité - crée la substance profonde de la monnaie dans une économie moderne. Ce problème est bien réel : quand certains prétendent que les fonctionnaires sont des parasites, cela veut dire que - d'après eux - ils jouissent indûment des richesses de la société que d'autres ont produites. Cependant, pour d'autre, les fonctionnaires ne sont pas plus parasites que les agriculteurs, car ils offrent des services ayant une certaine valeur, laquelle reçoit en conséquence une expression monétaire. Où se trouve la vérité ?

Nous avons déjà évoqué un certain type d'activité ne créant pas de valeur marchande, et donc, pas de monnaie : c'est le travail de ceux qui demeurent en dehors de l'économie de marché, par exemple celui de certains petits paysans autosuffisants. Pour exercer une activité qui entraîne une création monétaire, il faut par conséquent que celle-ci soit inscrite dans le grand cycle de l'économie marchande, dans le processus capitaliste où tout s'échange contre tout. Il existe ainsi certaines activités dont on peut dire qu'elles sont sûrement créatrices de valeur, et donc de monnaie : l'agriculture et l'industrie capitalistes notamment, qui produisent des marchandises. Par contre, nous avons vu plus haut que dans une économie moderne, il existe de multiples activités qui - a priori -

nous apparaissent beaucoup plus *redistributrices* que *créatrices* d'argent : le jeu, les caisses de pensions, les assurances, etc. Il y a d'autres activités qui nous apparaissent à coup sûr comme parasites, totalement stériles pour la création monétaire : un SDF faisant la manche, un haut fonctionnaire remisé dans un placard ou un rentier qui tond des coupons, consomment de la valeur marchande mais ne semblent pas en créer ; Enfin, il existe de multiples activités intermédiaires, notamment dans le tertiaire, dans les services, qui posent problème : un transporteur qui achemine des marchandises, un épicier qui les stocke et les distribue, un dessinateur industriel, un ingénieur du ministère de l'équipement, un balayeur, un technicien qui conçoit un logiciel informatique... créent-ils de la valeur marchande ? Car c'est bien de cette dernière que dépend, en dernier ressort, l'émission monétaire.

Mais ici c'est tout le problème du *travail productif* qui est évoqué ; nous examinerons celui-ci dans le prochain numéro.

DJÉMIL KESSOUS

Petits commentaires :

1. Toujours la sémantique... ! Djémil emploie le même mot travail qu'il s'agit de travail humain (celui de l'agriculteur) ou du travail de la nature (qui produit l'air que nous respirons).

2. Un crédit bancaire n'est pas créé par un gros travail : quelques écritures, qui peuvent même supprimer du travail humain !
M-L D

L'argent et le sens

L'argent est-il devenu fou ? Des masses monétaires considérables paraissent désorientées et ne viennent pas soutenir l'activité des hommes ni réaliser leurs projets. Elles circulent sans contrôle autour du monde.

Elles vont jusqu'à ébranler les monnaies et se jouent des forces politiques. Qui les gouverne ?

Ne faut-il pas s'interroger sur la responsabilité que nous avons tous sur l'argent que nous détenons ?

L'argent n'est-il pas devenu fou, simplement parce que nous l'avons abandonné ?

Les opérateurs financiers qui ont pour rôle de le faire circuler

n'ont pas reçu de notre part d'autre consigne que celle d'en tirer le maximum de profit.

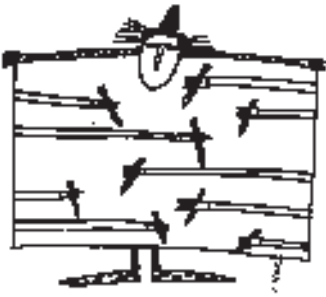
Alors les spéculateurs s'attaquent à cet argent sans vie, cet argent que notre regard a quitté.

Exploitant les flux et reflux de valeurs, empruntant sur un marché et revendant sur l'autre, remboursant vite et empochant la plus-value, ils s'enrichissent au détriment de la société toute entière.

Le remède n'est pas de bannir les spéculateurs.

Il est de prendre conscience collectivement de notre responsabilité sur l'argent que nous avons déposé sans contrôle dans le système financier.

(Ph. Leconte, dans une présentation de la Société Financière de la Nef)



Pareil à ces marques de lessive dont il faut de temps à autre changer l'emballage, le libéralisme doit, lui aussi, renouveler son image de marque, mal en point, déflorée par les séquelles d'une crise dont nul n'entrevoit le terme, hors l'issue d'une guerre providentielle, à moins de faire appel à une autre "règle du jeu". Attelé à cette tâche, Guy Sorman a publié un essai intitulé *La solution libérale*¹, qu'Henri Muller analyse ici

Maquiller la fée Carabosse

"Un Reaganisme idéalisé d'une parfaite hypocrisie"
(P.H. Chalvidan)

Héraut de l'Association du Mont Pèlerin, cénacle de la pensée libérale, Guy Sorman s'est efforcé de maquiller en bon génie cette vieille fée Carabosse plus que centenaire devenue si peu présentable que même ses courtisans de toujours n'osent la promener sur les tréteaux électoraux.

Armé du glaive de l'Archange, Sorman enfourche la monture de ses bons maîtres : Hayek, Aron, Friedman, Adler, Gilder, Rueff, Bloch-Laine et consorts, celle qu'ont utilisée, pour le bonheur des riches et pour le malheur des pauvres, les "boys" de Reagan aux États-Unis. Il pourfend l'ennemi socialiste, lance l'anathème sur les syndicats, prêche le désengagement de l'État, la privatisation des services publics, y compris les hôpitaux, l'enseignement, les pompiers et jusqu'aux prisons. L'État doit réduire à rien le prélèvement fiscal sur les entreprises, sur le commerce et les sociétés, l'impôt sur la dépense remplacer l'impôt sur le revenu. Et l'idée de "participation" héritée du gaullisme, restant chère à ses amis, le voilà réveillant le vieux serpent de mer de l'actionnariat ouvrier : tous capitalistes, tous propriétaires, escomptant qu'il subsistera tout de même quelques bataillons de travailleurs disposés à effectuer les humbles tâches : réparateurs, éboueurs, ouvriers agricoles, conducteurs de train auxquels on ne saurait demander d'acquérir la propriété de leur locomotive, des

wagons et des gares, celle des rails et des caténaies.

D'un périple qui l'a conduit à Silicon Valley, chez IBM, Toyota, Fiat et autres entreprises prospères citées en exemple dans son livre, G. Sorman a tiré le sentiment que leur réussite financière tenait, pour l'essentiel, à l'harmonie sociale, à la concordance d'intérêts entre les employeurs et leurs salariés.

En fait, Sorman prend l'effet pour la cause. L'harmonie sociale, rarement durable, est obtenue, dans quelques très grandes sociétés, au terme de négociations, dures le plus souvent, portant sur le montant de primes liées aux résultats financiers, primes venant compenser l'insuffisance notoire du salaire de base, au Japon tout particulièrement.

Autoritaire, contraignant, le vieux libéralisme avait mauvaise presse, «*L'absolu patronal, écrit Sorman, s'exerçant sur une masse de travailleurs indifférenciés dans une entreprise qui n'appartenait qu'à ses propriétaires. Le nouveau libéralisme, ajoute-t-il, c'est à l'inverse, une collectivité de travail. Le vieux libéralisme, c'était la concurrence économique poussée jusqu'à l'exclusion de tout ce qui pouvait y faire obstacle, hommes et entreprises jetables. Le nouveau libéralisme, c'est toujours la concurrence mais entre les produits, pas entre les hommes. Le nouveau libéralisme refuse le chômage là où l'ancien en faisait une fatalité.*»

Arrêtons-là ce flot de divagations.

Libéralisme et néo-libéralisme, c'est bonnet blanc et blanc bonnet : individualisme sauvage ruant contre tout ce qui peut entraver, limiter le profit, exploitation du besoin, du travail, du malheur d'autrui, propagande décervelante, cruauté, barbarie à l'égard d'un concurrent rétif aux ententes, amoralité, insécurité permanente, injustices criantes, "déchet" croissant, prime à la chance, au hasard, rejet de l'abondance, "réussite" identifiée au gain, culte du veau d'or souverain dictateur, l'homme sacrifié à l'argent, la qualité au profit, l'utilité à la rentabilité, malthusianisme, destructions, gaspillages, armements et guerres pour le soutien des prix, pour l'assainissement des marchés, pour conjurer le péril d'abondances localisées difficilement maîtrisables.

Que répond Sorman à cela ? Justement, rien. Ces points essentiels escamotés de sa démonstration, il se borne à folâtrer à l'écart de ces terrains mouvants, ses interlocuteurs choisis à bon escient pour servir d'exemple, pour illustrer sa thèse.

Fervent de J.B. Say dont il a retenu la loi des débouchés, il a négligé l'incroyable multiplication des quantités découlant de l'accélération du progrès technologique, progrès que le libéralisme cherche en vain à asservir au profit. Mais la prospérité est associée à la rareté. Les marchés *tendus* sont les plus performants. L'abondance tue le profit, un axiome que Sorman n'a jamais enseigné à ses élèves, ne l'ayant

lui-même appris de personne. Et puis il découvre les vertus d'un **service social** financé, aux États-Unis, à fonds perdus et il passe tout près d'une "monnaie de consommation" rejoignant, sans même s'en apercevoir, les *utopistes* théoriciens de l'école d'Edward Bellamy.

"Nos sociétés modernes, écrit-il, n'ont pas encore pris la mesure à la fois du caractère durable du chômage fragmentaire et de la masse des tâches non solvables et non satisfaites du "troisième secteur". Ces emplois-là ne relèvent pour l'instant ni de l'entreprise privée ni de l'administration publique ; ils ne sont pas pour autant méprisables ou subalternes».

«Selon Hayek, ajoute-t-il, il serait possible de dénationaliser la mon-

naie sans le dire. Des institutions financières pourraient émettre des moyens de paiement gagés sur des biens réels. Les utilisateurs disposeraient de cartes de crédit avec lesquelles ils effectueraient leurs règlements. Il faut garder à l'esprit ces utopies, elles deviendraient le modèle nécessaire si d'aventure, l'inflation galopante réapparaissait, exigeant des réformes radicales ».

Sorman croit-il à l'ordre naturel de l'économie libérale ?

Comment admettre que les conventions absurdes réglementent l'accès aux fruits du travail commun, relèvent d'un ordre naturel, alors que les populations doivent louver dans une jungle d'interdits nés des droits de la propriété, alors que tant de violences destructrices

font cortège au système de profit ? La réussite financière, preuve d'efficacité ? Singulier critère faisant fi des éléments malsains, des drames, du lot des aléas et de leurs conséquences, inhérents à une réussite ponctuelle, réussite dont on se garde bien de situer le bilan au plan de l'économie générale ; singulier critère qui ne tient compte ni de la nature du résultat, ni de son degré d'utilité, voire de sa nocivité ! Abrité sous un heaume protecteur, Sorman s'est élancé à l'aveuglette dans une mission impossible : la défense intellectuelle et morale du capitalisme. En fait, la doctrine libérale, apologie d'un laisser-faire seulement subordonné à l'argent, aux exigences du profit, expression de l'individualisme le plus asocial, a surtout engendré un anti-collectivisme viscéral, manifestation de la crainte qu'ont les hauts possédants de se voir dessaisir de leurs privilèges, de leur pouvoir économique. Il est certes plus facile de tirer au canon sur les avatars du socialisme que de justifier le libéralisme sur le plan de l'éthique, de la morale, de la justice, de la sécurité.

L'insécurité, c'est le mal de notre temps, un mal universel associé à un mode de formation des revenus, à des usages monétaires inadaptés à la persistance des pléthores. Face à ce mal, socialistes, réformistes, libéraux et néo-libéraux doivent convenir de leur impuissance. Le libéralisme fait la part trop belle au hasard, à la chance ou à la malchance sans considération pour le mérite et pour l'effort, pour l'esprit d'entraide.

Le professeur Sorman a grand besoin de se recycler, de changer d'école, de se pencher avec une meilleure attention que son grand-maître Hayek sur l'utopie d'Edward Bellamy, sur la formule d'un socialisme libéral-communautaire à monnaie de consommation infiniment plus riche de promesses², fruit de son école réveillée par J. Duboin au cours des années 30.

HENRI MULLER

1. Ed. Fayard.

2. Cf "Projet de société pour demain" (Méta n° 40 déc. 82).

Lu dans le *Dauphiné libéré* du 3 septembre 94 :

**AGRICULTURE. POMMES ET POIRES :
RETRAITS PRÉVENTIFS ET ARRACHAGES
POUR EN FINIR AVEC LES EXCÉDENTS.**

Les Douze veulent en finir avec les excédents de récoltes de pommes et de poires dans l'Union européenne. Bruxelles vient en effet d'édicter les règles d'application de deux mesures demandées et attendues depuis plusieurs semaines par les producteurs français, les principaux concernés.

Il s'agit, d'une part, de retirer préventivement une partie de la production communautaire de pommes et de poires et, d'autre part, de financer l'arrachage des vergers de pommiers. Ces deux mesures avaient été décidées le 27 juillet par les ministres de l'Agriculture des Douze.

Dans l'Hexagone, les retraits préventifs porteront sur 196.200 tonnes pour les pommes, financés à hauteur de 90 centimes le kilo, et sur 21.600 tonnes pour les poires, financés à hauteur de 67 centimes le kilo. La répartition de ces retraits préventifs entre les zones de production est laissée à l'initiative des organisations professionnelles. Leur mise en œuvre devrait entraîner une réduction des stocks et donc une meilleure tenue des cours dès le début de la campagne qui débutera très bientôt.

Depuis quelques années, la production communautaire de pommes est structurellement excédentaire. L'adoption de retraits préventifs n'est donc pas suffisante pour assainir durablement la production. Aussi les producteurs de pommes, à commencer par les Français, souhaitaient-ils que Bruxelles verse une contribution financière importante à l'arrachage des pommiers. L'autorité communautaire les a entendus, décidant une aide de 39.000 F par hectare pour l'arrachage total du verger de pommiers d'une exploitation et de 27.900 F par hectare pour un arrachage partiel.

Plusieurs conditions sont fixées. Les vergers doivent être en état, avoir une surface minimale d'un hectare sur une ou plusieurs parcelles, une densité maximum de 400 arbres par hectare et être âgés de 20 ans au plus.

L'aide à l'arrachage sera assortie d'une interdiction pendant quinze ans de replanter des pommiers sur les parcelles subventionnées et d'en planter de nouveaux (hors renouvellement) sur les exploitations subventionnées.

Sans commentaires !

Mais quelle similitude avec les textes d'avant-guerre !

(envoi d'E. Monier)

**LES TROISIEMES RENCONTRES
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE**
auront lieu à Strasbourg,
les 18 et 19 novembre prochains.

«Partout en Europe, le fossé entre citoyens et politiques se creuse. La montée du populisme et du chômage, la crise des systèmes de représentation sociale, la dissolution des liens sociaux, l'absence de perspectives idéologiques, la médiocrité du jeu politique menacent nos institutions démocratiques. Les mécanismes de marginalisation faute d'emploi, les conditions d'insertion des étrangers, les ségrégations spatiales urbaines et rurales créent l'exclusion et fragilisent notre société. Comment dans un tel contexte, repenser les conditions d'un renouveau démocratique ? Comment revivifier un tissu social éclaté ?

En Europe, des initiatives locales sont riches d'enseignements. Connaître ces expériences, les confronter à nos pratiques et par là reconsidérer nos propres limites, bousculer nos appréhensions, retrouver des priorités et des objectifs pour construire des perspectives d'action politique, tel est le cadre des troisièmes Rencontres de la démocratie locale à Strasbourg.»

Pour tout renseignement, contacter Nathalie par téléphone au (33-1) 45 23 44 57.

ALTERNATIVE SYNDICALISTE

La revue syndicaliste Révolutionnaire vient de consacrer un dossier à l'économie distributive. Dossier bien documenté, présenté par ces mots, signés Jean-François : «J'avais, comme beaucoup de syndicalistes, entendu parlé de l'Economie distributive sans jamais me pencher réellement sur la question. Puis le hasard a voulu que je récupère des archives chez un ancien militant distributif. Alors l'idée est venue de faire ce dossier et de prendre contact, soit avec des individus isolés ou des mouvements qui continuaient à défendre ces idées. Partout l'accueil fut chaleureux et je fus vite noyé de documents. Malheureusement je ne pourrai pas tout présenter. Je demande aux auteurs de bien vouloir m'en excuser. Même si je ne partage pas certaines théories de l'Economie distributive, c'est une des pistes à suivre pour un changement de société. Je vous propose donc de la suivre ensemble.»

Espérons que de nombreux lecteurs de cette revue seront intéressés, nous sommes à leur disposition pour leur fournir toute documentation qui leur serait utile.

Ajoutons une précision à propos de l'aperçu qui est donné "de la plate-forme de la Grande Relève" : il y est question «d'un revenu social s'ajoutant au revenu d'activité pour les salariés et autres actifs». Ceci ne correspond pas exactement à l'économie distributive de J. Duboin. Il proposa, en effet, qu'un revenu social soit distribué à tous. Mais il n'y a plus de salariés en E.D. puisque le revenu est dissocié du travail. Par contre, il existe un devoir : celui de s'acquitter de son service social, en participant au travail encore nécessaire, selon ses propres capacités et selon les besoins de la société.

bloc - notes

associations et revues

G.L.E.D

Groupe Liégeois
pour l'**Economie Distributive**
a publié la brochure
Muter ou chuter
(prix 18FB, CCP 000 0660548)
et diffuse livres et journaux
distributistes en Belgique.

L.Gosset,
21, rue Charles-Hansez
4630 MICHEROUX
Belgique

*

E D E N

Equipes pour la Diffusion
d'une **Economie Nouvelle**
6 bis, rue Berthe-de-Boissieux
38000 GRENOBLE

*

G.S.E.D.

Groupe des Salariés
pour l'**Economie Distributive**
11, rue St-Vincent-de-Paul
13000 MARSEILLE

*

CLUB DE L'AN 2000

L.Gilot
12/59, rue de Belfort
92110 CLICHY

*

L'AGE DU VERSEAU

J-C Giroud
publie **ÉVASIONS**
"Pour une nouvelle
conscience planétaire"
103, résidence Garderose
33500 LIBOURNE

*

FRAGMENTS

Lettre mensuelle alternative
de recherche créditiste
5, passage Fontaine-del-Saulx
59800 LILLE

*

UNION PACIFISTE

4, rue L.Hoche
92100 BOULOGNE
tiendra son **CONGRES ANNUEL**
les 5 et 6 novembre 1994
le samedi à partir de 14 h
et le dimanche à 9h30,
MJC, Hauts de Belleville
43, rue du Borrego
75020 PARIS
(métro Saint Fargeau)

*

LE PUBLIPHOBIE

56 bis, rue Escudier
92100 BOULOGNE

*

RÉSISTANCE

à l'agression publicitaire
61, rue Victor-Hugo,
93500 PANTIN

*

A CONTRE-COURANT

SYNDICAL ET POLITIQUE
4, rue des Iris
52100 SAINT-DIZIER

*

CITOYENS DU MONDE

15, rue Victor-Duruy
75015 PARIS

*

TRANSVERSALES

SCIENCES / CULTURE
21, Bd de Grenelle
75015 PARIS

*

GAVROCHE

Revue d'histoire populaire
14, rue de Nanteuil
75015 PARIS

*

ALTERNATIVE SYNDICALISTE

Éditée par le Cercle de Réflexions
et d'Actions Syndicalistes
38, rue du Stand
95120 ERMONT

*



nos lecteurs prennent des initiatives :

Un lecteur de Vernaison a adressé à Valéry Giscard d'Estaing, à la suite de ses articles parus dans *Le Figaro* (auxquels nous nous sommes référés dans notre précédent numéro et qui fait l'objet dans celui-ci de la chronique d'André Prime), une lettre de trois pages plus deux de bibliographie.
En voici quelques extraits :

«**J'** ai lu avec attention et intérêt les trois articles que vous venez de publier dans le *Figaro* intitulés : "Pour un retour au plein emploi".

Le problème du chômage est au centre de mes préoccupations depuis plus de 50 ans. Ma formation HEC a été complétée dans les années 40 par mon adhésion au courant de pensée exprimé par Jean Girone, chef d'une petite entreprise industrielle de la région parisienne et surtout Jacques Duboin, plus connu comme initiateur de "l'Economie distributive" et dont les analyses restent d'actualité pour l'essentiel.

La période des 30 glorieuses a relégué ces préoccupations dans l'ombre, encore que des auteurs comme Jean Fourastié ou Pierre de Calan aient publié à l'époque, des ouvrages sur ce thème.

C'est la montée inexorable du chômage au cours de ces 15 dernières années, prenant maintenant l'allure d'un fléau national et menaçant notre société de désagrégation qui a permis, avec certains aménagements, la reprise de ces mouvements d'avant et d'après guerre. par des penseurs tels que René Passet, Philippe Van Parijs, Gilles Gantelet ou Guy Aznar, André Gorz, Guy Roustang et Pierre Larrourou, pour n'en citer que quelques uns.

Pendant ce temps et depuis plus de 10 ans, j'entends tous nos gouvernants, à quelque tendance qu'ils appartiennent, proclamer que la lutte contre le chômage constitue leur objectif n° 1 et que tout doit être fait pour en venir à bout.

«Entre le dire et le faire, il y a la mer» dit un proverbe italien.

Or je constate que les mesures prises, rares et timides, y compris la loi quinquennale votée en décembre dernier, ne sont pas parvenues à enrayer la progression du nombre des demandeurs d'emploi et des exclus. Autrement dit, RIEN n'a été fait, ou si peu.

... Vous venez, à votre tour, de déclarer que «Nous ne pouvons pas laisser dormir le problème du chômage». Vous vous livrez donc, avec le sens pédagogique et la clarté d'exposition que nous vous connaissons, à une analyse de la situation qui vous amène à considérer que "la cause essentielle" du chômage se résume à ce "mur de l'emploi" et à cette "zone d'exclusion d'emploi" révélés par l'histogramme illustrant votre deuxième article.

Vous avez le mérite de proposer une solution concrète : «éliminer la zone d'exclusion d'emploi en réduisant le coût salarial minimum, donc les charges sociales qui l'augmentent. Vous ajoutez, ce qui me paraît moins méritoire, qu'«il n'existe pas d'autres moyens et c'est ce que proposera tout projet politique majeur en matière d'emploi. Enfin, vous complétez normalement votre étude en définissant le mode de financement de la réforme.

Votre analyse, pour intéressante qu'elle soit, ne m'a pas convaincu.

... La SOLUTION essentielle et déterminante, est ailleurs. Puisque le travail humain est devenu une denrée rare, il faut le partager entre

tous ceux qui sont en âge ou en état de travailler pour la collectivité. La réduction du temps de travail, ancienne utopie, est devenue une réalité nécessaire et incontournable.

... Le collectivisme, modèle des pays de l'Est, vient, par sa chute, de démontrer ses tares ; le libéralisme sauvage, esclave des sacro saintes lois du marché, qui tente maintenant de s'installer partout sur la planète, laisse apparaître ses excès. Il faut donc désormais nous acheminer vers une troisième voie, médiane, ménageant pour les individus : l'une générée par une activité professionnelle, proportionnelle à leurs capacités, l'autre fondée sur une répartition équitable de la richesse du pays représentant l'héritage des générations précédentes et qui pourrait s'appeler un Revenu Social, selon Jacques Duboin, ou un Deuxième Chèque, selon Guy Aznar.»

Y.G.

Nous aurions aimé avoir la place de citer beaucoup plus longuement les sérieuses critiques de cette lettre.

Notons juste une remarque à propos de la dernière phrase citée : le deuxième chèque d'Aznar est conçu dans le cadre d'une REdistribution : la somme des revenus est supposée **fixée**, la fiscalité, ou tout autre dispositif, la REdistribue. Par contre le revenu social de Duboin **augmente** avec la production, il est distribué par l'intermédiaire d'une monnaie de consommation et selon des règles sociales à définir.



Un autre de nos abonnés, d'Artenay, a adressé la lettre suivante à *Sciences et Vie*, qui avait incriminé *La Grande Relève* dans un article que nous n'avons pas reçu:

« **V**os termes "Une mauvaise querelle" et surtout "Nous pardonnons les injures..." dans *Forum* du numéro de juillet (p.14) sont pour le moins excessifs.

Je viens de tomber sur l'article que vous incriminez dans la *Grande Relève* n° 931. D'une part, ce n'est pas la revue qui vous prend à partie, mais un de ses lecteurs. D'autre part, vous vous montrez bien susceptibles en prenant le mot "stupide" pour une injure.

Nous ne devons pas avoir la même conception de "courtoisie". Taire le nom d'une revue si pertinente que la *Grande Relève* est tout le contraire de la courtoisie.

Vous ne partagez pas ses thèses, c'est votre droit. Mais

ce qui l'est moins, c'est de réduire sciemment ses propos jusqu'à en détourner le sens. En effet, le lecteur en question explique que pour lui, l'allongement de la vie humaine est un bienfait, et il en profite pour écrire que la machine qui n'est pas un but, mais un moyen, devrait soulager la peine des hommes et surtout ne pas l'aggraver, ce qui est le cas actuellement dans nos sociétés capitalistes. Depuis 1934, les abondancistes se tuent à nous expliquer cela. *Sciences et Vie* parfaitement intégrée dans la société dite libérale n'a que faire de cette analyse économique, car elle n'aurait pas sa place, du moins dans son style actuel, dans un système économique distributif.

Vous feriez bien de prendre un peu de recul et de revoir votre orientation. J'ai l'impression que vous êtes de moins en moins une revue de vulgarisation scientifique, et de plus en plus une revue promotrice d'une consommation reine, à outrance, le contraire donc de l'abondance.

Votre rubrique "Quotidien", les nombreuses et luxueuses publicités qui polluent la revue en témoignent.

Libre à vous de considérer que je vous injurie, insulte, ou vous diffame. A mon sens, je ne fais que vous donner un point de vue, partagé je l'espère par de nombreux lecteurs.»

J-F A.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

Pour que vive la Grande Relève

J. Terrier 270 - R. Claude 70 - J. Eveillé 70 - E. Goby 70 - J. Grouiller 70 - R. Mathieu 70 - Mme Arhant 70 - G. Jonard 70 - Mlle Thomas 140 - L. Bresler 70 - A. Naudé 20 - J. Frigout 100 - E. Demari 100 - F. Ducrot 70 - R. Godart 70 - A. Derepas 70 - J. Escalettes 100 - Mme Kékenbosch 20 - M. Cornavin 20 - L. Diolot 70 - E. Hubert 70 - M. Lemoine 70 - Doury-Peray 70 - Mme Lahens 900 - R. Claustre 220 - J. Ménager 120 - R. Marçot 70 - Mme Carbonnel 285 - Mme Bour 120 - V. Antoniuk 50 - R. Ballaguy 50 - A. Lemur 50 - Mlle Pineau 300.

(UNE PARTIE DE LA LISTE CI-DESSUS N'AVAIT PU TROUVER PLACE DANS NOTRE PRÉCÉDENT NUMÉRO)

Total 3.985 F.

Merci à tous !

A NOS ABONNÉS :

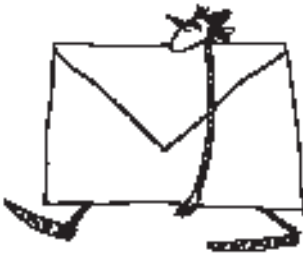
Nous prenons soin d'indiquer sur chaque étiquette la date d'échéance de votre abonnement.

Merci d'en tenir compte

pour nous éviter les frais d'envoi d'une carte de rappel à chaque échéance.

VOIR EN PAGE 2 LA LISTE DES OUVRAGES ET DOCUMENTS QUI SONT ENCORE DISPONIBLES PARMIS CEUX QUE NOUS AVONS PUBLIÉS POUR VOTRE DOCUMENTATION.

nos lecteurs débattent :



Un lecteur nous ayant signalé un excellent article intitulé "Réinventons la monnaie", que notre ami G.Gaudfrin avait fait passer en mai dernier dans le journal *La Croix*, nous avons résumé dans notre N°935 une lettre accompagnant la copie de l'article, dans laquelle G.Gaudfrin nous exprimait sa volonté de nous voir modifier les thèses de l'économie distributive, afin qu'il soit dit que l'ajustement entre production et consommation doit se faire en jouant sur la loi de l'offre et de la demande, donc par le marché, c'est-à-dire, finalement, par la variation des prix de vente, et non pas, comme l'indique notre résumé (p.16), par la création, périodiquement, d'une quantité de monnaie de consommation basée sur la production, à prix, par conséquent, fixés au niveau de la production. Sa lettre étant beaucoup trop longue pour être publiée, nous lui avons demandé de répondre à deux questions précises : 1° Comment, dans ces conditions, calculer la monnaie à distribuer ? et 2° Quelles objections voit-il à ce que la loi de l'offre et de la demande ne soit maintenue qu'à l'échelle humaine (pour éviter les excès du marché généralisé qu'on déplore aujourd'hui) et cela, grâce au contrat civique.

Voici ses réponses.

A la première :

Au jour J on distribue les revenus nets déclarés précédemment, donc purgés de toute dissimulation. On aménage ensuite les revenus en tenant compte du consensus social sans jamais spolier les revenus nets déclarés précédemment.

Chômeurs : précédent revenu d'activité.

Autres revenus suivant les besoins raisonnablement appréciés (enfants, étudiants, handicapés...).

On n'a pas besoin de calculer ni au départ, ni par la suite, une masse monétaire à répartir entre 50 millions de personnes. Elle est ce qu'elle est. Elle évolue en permanence au gré des ajustements relatifs provoqués par le consensus social, les motivations à soutenir, les besoins de qualification, les primes de toute nature, la pénibilité, l'évolution des fonctions, etc. Mais peu importe le montant de la masse distribuée qui en résulte :

Imaginons pour simplifier qu'elle soit globalement de 100 pour une production consommable de 100 unités. Le prix moyen d'une unité s'établira autour de 1 F.

Si elle passe à 120 pour une production consommable identique, le prix moyen s'établira autour de 1,2F.

Si elle passe à 150 pour une production consommable de 150, le prix moyen s'établira autour de 1,2 : 150 = 0,8 F. (Ce dernier scénario correspond à l'effet de la productivité apportée par l'évolution technique).

Les prix réalisent donc en permanence l'équilibre arithmétique entre la masse distribuée, quelle qu'elle soit, librement consacrée à la consommation, et le volume ou la nature de la production consommable. Ils sont déterminés par la Distribution pour gérer leurs sorties de stocks et leurs commandes aux fournisseurs :

- A produits ou services rares, prix élevés.

- A produits ou services abondants, prix faibles ou nuls.

C'est ce que j'appelle la loi du marché au niveau des prix, le référentiel permanent du consommateur.

Mais puisque les revenus ne dépendent plus des prix (y compris ceux de la Distribution), les risques que vous rappelez ...n'existent plus.

Cette dissociation entre les revenus et les prix entraîne la **dissociation des prix et des coûts** puisque ceux-ci sont des sommes de reve-

nus en cascade (y compris appros et amortissements) ramenés à l'unité produite.

A la seconde :

Contrat civique. *Je ne suis pas contre la notion de contrat civique, au contraire. Je dis simplement qu'il ne concernera qu'une minorité. Dans le texte que je vous ai remis la page 4 début par. 4 est explicite : là s'inscrit le contrat civique pour un créateur de projet. Mais ne laissons pas penser que l'Economie Distributive fera de cette minorité une majorité : il ne peut y avoir qu'un chef, entouré tout au plus d'une petite équipe, responsable d'une entreprise et l'évolution technique n'entraînera pas à ce point la multiplication des indépendants. Par contre, c'est au chef d'entreprise à motiver ses collaborateurs, ce qui doit se retrouver dans ses coûts.*

Ce qui prouve qu'il confond notre proposition de contrat civique, valable pour tous et régulièrement modifiable au besoin, avec quelque chose qui ne concernerait que des personnes désireuses de créer une entreprise, c'est-à-dire que le contrat civique serait une espèce de demande de crédits analogue à celles qu'il faut déposer aujourd'hui auprès d'une banque pour investir.

Enfin G.Gaudfrin s'oppose à l'idée que le revenu d'existence ou allocation universelle, puisse être conditionnée comme une transition vers l'économie distributive en faisant admettre à l'opinion que chacun a droit à une part du bien public, quelle que soit sa situation :

Revenu d'existence.... *Je conteste l'évocation d'une transition par le revenu d'existence car c'est accepter d'accentuer le réformisme que nous combattons. Sa nocivité serait un frein à l'évolution des mentalités, non un facteur favorable.*

Lecteurs, votre avis ?

nos lecteurs proposent :

L'élection présidentielle nous donne l'occasion de mieux faire connaître nos idées. Je propose à la G.R., avec le concours de ses lecteurs, de rédiger une charte qui pourrait être la base d'un programme de candidature pour une 11^e République.

Voici ma contribution :

- Le parti de la Nouvelle gauche se propose de promouvoir une République socialiste et démocratique au service des Droits de l'Homme, par une action non-violente dans les relations sociales et les choix économiques.

Cela implique

- Que la participation de tous les citoyens à la vie économique et politique, devant s'accomplir dans le sens d'un plein épanouissement de la personne humaine, toute ségrégation de race, de l'âge et du sexe est à exclure.

- Que le premier droit du citoyen est

celui que l'homme détient des lois de la nature. A savoir, le droit de vivre de la juste part qui lui revient des richesses du monde. Et cela, avec ou sans emploi.

- Que le salariat doit être aboli. Le pouvoir de l'argent rendu caduc. Ainsi sera mis en place, progressivement, un système économique rendant le pouvoir d'achat indépendant des fluctuations de l'emploi.

L'action en faveur de la Paix doit constituer l'un des objectifs privilégiés du parti. Néanmoins, considérant que, dans l'état actuel de la situation, une nation socialiste a le devoir d'assumer sa défense contre les forces réactionnaires, il faudra s'attacher à constituer une défense nationale populaire, plus dissuasive et moins meurtrière que la force de frappe nucléaire.

- La nouvelle gauche s'interdit toutes les formes de colonialisme.

Elle considère que l'aide aux pays

en voie de développement constitue une obligation des pays industrialisés.

- La forme la plus achevée de la démocratie exige que nous laissons aux générations futures une planète propre, exempte de pollution à long terme.

Remarque : la G.R. se chargera de rédiger une synthèse des projets émanant de leurs lecteurs, pour être diffusée dans le journal. Il faudra veiller à ce que l'imprimeur fasse en sorte que les lecteurs puissent faire des photocopies de l'article.

Lucien Tissot

Notre réponse : Si beaucoup de lecteurs sont prêts à participer à cette charte, La Grande Relève rédigera une synthèse et la publiera pour aider sa diffusion.

ouvrent une souscription pour publier :

A fin de me permettre d'entreprendre l'édition à compte d'auteur de mon essai intitulé

MESSAGE À L'OMBRE DES FILAOS,

MATÉRIAUX POUR LA NOUVELLE RÉVOLUTION

comportant un projet concret de société post-capitaliste planétaire des individus coopérateurs associés, qui est l'avenir incontournable du monde humain en perdition, je lance à mes compatriotes et aux progressistes de toutes origines, un appel à souscription.

Qu'ils m'adressent le bulletin de souscription ci-contre, accompagné d'un chèque à mon ordre. En cas d'insuffisance des souscriptions pour auto-éditer ce livre, un chèque de remboursement sera expédié aux souscripteurs. Remerciements anticipés.

Docteur Rosan Girard

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à remplir et retourner à

Docteur Rosan Girard, 12, rue Duplex, 75015 Paris
accompagné d'un chèque à son ordre,
au plus tard le 15 décembre 1994.

Je soussigné

NOM

Prénom

adresse

souscris ... exemplaire(s) du MESSAGE À L'OMBRE DES FILAOS au prix de 180 F l'exemplaire. Ci-joint un chèque de F ... à l'ordre du Dr Rosan Girard.

Date et signature

et nous envoient des chiffres édifiants :

DI APRES LES JOURNAUX, LA RENTRÉE SCOLAIRE S'EST TRES BIEN PASSÉE. MAIS... Dans un rapport de la Commission Schleret (Assemblée Nationale), on a appris que 339 établissements scolaires (229 publics, 110 privés) avaient reçu un avis défavorable d'ouverture des commissions de sécurité. 67 collèges ou lycées devraient être immédiatement rasés. Depuis 1970, 21 établissements scolaires (dont certains de type Pailleron ou Bender) ont été détruits par un incendie. Dans les lycées professionnels la non-conformité des parcs des machines est de l'ordre de 60 %.

(envoi de Léon Gilot, Club de l'an 2000)

l'économie distributive en quelques lignes :

L'homme a toujours cherché à réduire l'effort à fournir pour assurer sa subsistance. Il a d'abord inventé des outils, puis il les a perfectionnés. Lents d'abord, ces progrès ont pris, ces dernières décennies, un caractère exponentiel. Dans les pays industrialisés, l'homme dispose maintenant d'innombrables esclaves mécaniques, électroniques, automatisés, informatisés... Il sait même commander la nature, la modifier, bref, lui faire produire presque tout ce qu'il veut, comme il veut, quand il veut. Cette **Grande Relève des Hommes par la Science**¹ dans tous les processus de production marque un **changement de civilisation**, le plus grand de tous les temps et certainement le plus rapide. Tellement rapide dans les pays industrialisés que les hommes n'ont pas encore pris conscience de sa conséquence majeure : *le pouvoir d'achat ne peut plus être mesuré par la durée du travail.*

Surproductions et croissance du chômage, entraînant récession, destructions, exclusions, délinquance, drogues et guerres, sont les manifestations les plus frappantes de l'inadaptation de notre système économique aux transformations des processus de création de biens et de services. C'est **ce qu'on appelle la crise**¹.

Les transformations sociales qui s'imposent pour adapter notre système économique aux nouveaux moyens de création de richesses sont à la mesure de cette révolution sans précédent. Mais pour les imaginer et les mettre en œuvre, il faut aller à l'encontre d'habitudes et de modes de penser millénaires, au risque, évidemment, de passer pour "utopistes".

Notre utopie, c'est l'économie distributive, qui pose en principe que toute production physiquement et écologiquement réalisable doit être réalisée et mise à la disposition de tous. La fin de l'ère de la rareté des biens et des services est aussi la fin de l'ère de l'échange pouvoir d'achat *contre* temps de travail.

Une double réorganisation s'impose donc, celle du **devoir économique** et celle du **droit économique** de tout **citoyen**. D'une part, **répartir entre tous les tâches encore nécessaires**, dont la durée diminue constamment grâce aux progrès

technologiques, et d'autre part, **distribuer le pouvoir d'achat** correspondant globalement à la valeur des biens et des services produits, dont la quantité peut s'accroître si besoin. Le partage des tâches devient le **service social**, que chaque individu doit accomplir au cours de son existence, selon ses aptitudes et suivant les besoins de la société. Il s'agit là d'une remise en cause de la notion d'emploi. Le "travail" cesse d'être l'activité essentielle de l'homme, qui commande toutes les autres et détermine à vie son "niveau social", d'autres activités, non mesurables en termes économiques, sont, au moins, tout aussi fondamentales.

La distribution du pouvoir d'achat se fait en créditant périodiquement le compte, dans une banque "nouveau régime," de chaque citoyen, de sa naissance à sa mort. Pour effectuer ses achats, chacun dispose d'une carte à puce ou d'un carnet de chèques s'il préfère, et le montant de l'achat est déduit de son compte. Rien n'est changé pour le consommateur, mais le crédit correspondant est annulé.

La monnaie distributive ne sert qu'à acheter, **elle ne circule pas**, elle ne peut être placée pour rapporter un intérêt et elle **n'est plus anonyme**.

Le montant des crédits à distribuer régulièrement (chaque mois par exemple) est un problème informatique analogue, sinon plus simple, à celui que traitent actuellement et en temps réel les milieux boursiers et financiers. Il consiste, en gros, à évaluer, à partir des besoins manifestés par les consommateurs, la production à réaliser pendant une période donnée, en tenant compte des contraintes², des besoins des services publics et des investissements nécessaires. Le montant du "**revenu social**" total distribué est la différence entre la valeur de la production estimée pour la période considérée et celle des investissements.

Considérant que tous les citoyens d'une même région, puisqu'ils sont tous et au même titre, co-héritiers des fruits du travail et des recherches qui ont abouti aux moyens actuels de production, J. Duboin proposait un revenu social égal pour tous, autrement dit **l'égalité économique**.

Mais la plupart des gens ne sont pas prêts culturellement à un tel change-

ment, de sorte que cet objectif ne peut être envisagé qu'à long terme.

Diverses mesures transitoires ont été proposées³. L'*allocation universelle* ou le *revenu d'existence*, minimum alloué à tous, pourrait être considéré comme telle, pour faire évoluer les mentalités.

Mais pour avancer un peu plus dans cette voie, nous proposons de répartir le pouvoir d'achat sous forme d'un **revenu de citoyenneté** déterminé à partir d'un **contrat civique**⁴ renouvelable et modifiable en fonction des résultats obtenus.

Le contrat civique est destiné à stimuler l'initiative individuelle, l'innovation et l'inventivité, tout en tenant compte de la complexité croissante de l'économie. Son objectif est de rendre le citoyen autonome et responsable, de lui donner la possibilité de décider de l'orientation de sa vie, de lui laisser l'initiative de ses activités, et surtout de faire reconnaître et valoir ses diverses activités⁵, même celles qui ne sont pas mesurables suivant les normes économiques traditionnelles.

Simple définition de leur service social pour les uns, ou projet ambitieux de nouvelle activité pour d'autres, le contrat civique proposé par chaque citoyen (aidé au besoin) doit faire l'objet d'une publicité préalable, avant d'être présenté à des instances compétentes, au niveau adapté à l'envergure du projet (selon le principe de *subsidiarité*), et composées d'élus, de représentants des professionnels concernés et, au moins pour moitié, de citoyens siégeant à titre personnel.

La démocratie économique sera réalisée, en économie distributive, par la remise à ces instances ou **Conseils Économiques**, du pouvoir de création monétaire, privilège actuellement détenu arbitrairement par les banques.

Nous avons rédigé quelques ouvrages pour vous permettre d'approfondir la réflexion sur ces propositions.

M-L D.

1. Titre de l'un des premiers ouvrages publiés par J. Duboin.

2. d'environnement, de sauvegarde des ressources, etc.

3. voir notre N° hors série de 1992.

4. voir notre N°901.

5. lire *Les affranchis de l'an 2000*.